

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le 04 mai 2016

Compte-rendu

1. **Accueil et introduction**

1.1. Ouverture AGO par M.H, président

- VdS arrive à la fin d'un cycle de quatre années des premiers administrateurs et d'une année (14 mois) de production de son éolienne et donc avec les questions liées à l'affectation de ses premiers bénéficiaires.
- L'avenir de VdS passe par l'implication des coopérateurs afin de dépasser la seule dimension d'un projet industriel et de développer la finalité sociale de la coopérative.
- Cette implication des coopérateurs est aussi importante afin d'apporter de la diversité et d'épauler le CA tant dans la gestion de la coopérative que dans la réflexion sur son avenir.
- Pour la désignation du nouveau CA, il y a au total 6 places vacantes afin d'avoir un CA complet selon les statuts (9 postes). Ici aussi, la diversité devrait être de mise, idéalement avec une mixité (femmes et hommes).
- Le président remercie les administrateurs de la première heure qui arrivent en fin de mandat.

1.2. Désignation des scrutateurs et secrétaires de l'AGO 2016

1.2.1. Les scrutateurs de l'AGO sont : MM. B et H

1.2.2. Les secrétaires de l'AGO sont : MM. J et V.

2. **Approbation du rapport AGO 2015**

Le rapport AGO 2015 a été envoyé avec l'invitation à l'AGO 2016.

Aucune remarque n'est formulée et le rapport est approuvé à l'unanimité.

3. **Rapport d'activités 2015 de la coopérative**

3.1. Activités liées à l'exploitation ou gestion courante de VdS

3.1.1. Activités liées au suivi technique de l'éolienne

- Formation de coopérateurs et exécution des procédures « Reset on Ice » de l'éolienne (remise en marche lors d'un arrêt d'urgence suite à la formation de glace sur les pales).
- Formation de coopérateurs et exécution des relevés mensuels des compteurs de l'éolienne.
- Formations BA4 (sécurité d'accès aux zones comportant des risques électriques) et secours en hauteur.

Vents du Sud Société Coopérative à Responsabilité Limitée

- Négociations et signature de convention entre Eneco, EdL, VdA et VdS.

3.1.2. Activités liées à la vérification des comptes en comité finance.

3.1.3. Activités liées à l'ouverture de capital de VdS

- Rachat du droit à entrer dans le capital à hauteur de 50% au partenaire privé qui a accompagné le lancement du projet.
- Proposition d'entrer dans le capital à toutes les coopératives de Rescoop Wallonie.
- Discussion rapprochée avec deux coopératives citoyennes pour leur participation dans le capital de VdS (finalisation attendue en 2016 avec les coopératives Lucéole et Ferréole).
- Activités liées au lobbying des réseaux citoyens développement au sein de notre fédération REScoop : continu
- parlement climat citoyen pour PEP's Lux/ULg : juin 2015
- présence au parlement belge : 20 avril 2016
- enquête SAW-B pour identifier les spécificités des entreprises à finalité sociale (en vue d'une éventuelle reconnaissance et/ou législation spécifique) : avril 2016

3.1.4. Activités liées au développement de COCITER

- VdS occupe un poste au CA de la coopérative de fourniture d'électricité COCITER.

3.2. Activités liées aux thèmes définis dans le Bilan Social - finalité sociale

Pour rappel, le CA avait présenté un bilan social et 4 thèmes prioritaires avaient été votés à l'AGO du 6 mai 2015 pour la finalité sociale : projets techniques, biodiversité, gouvernance/inclusion des jeunes, lutte contre la précarité énergétique.

3.2.1. Projets techniques divers dans la région

- Discussions pour 7^{ème} et 8^{ème} éoliennes : abandonné, propriétaire des terrains non intéressé.
- Attert, présence à la RIP en décembre 2015 ; promoteur (société NPG) prêt à donner une part aux citoyens, lettre envoyée dans les délais pour promouvoir la participation citoyenne.
- Ochain, biométhanisation : projet abordé en AGEx et abandonné vu la majorité absolue non obtenue lors du vote pour l'entrée dans le capital (coopérateurs garants de la vision ont voté à 50% pour et 50% contre).
- Visite ferme de F (Attert) avec unité de biométhanisation (26 avril 2016).
- Nives (Vaux-sur-Sûre), éoliennes développées par EDF-Luminus : accompagnement de Lucéole dans une lettre de soutien à condition de participation citoyenne, recherche d'appui local mais commune de Vaux-sur-Sûre totalement contre le projet.

Die Hart (3 éoliennes développées par Ecopex / Electrabel à Messancy) - il s'agit d'une activité de 2016 -.

3.2.2. Biodiversité

- 3 réunions avec des coopérateurs en 2015 et une liste de choses à faire, des actions concrètes à développer.
- Plantation de haies et arbres : mars 2015

3.2.3. Gouvernance et inclusion des jeunes

- Présentation au conseil communal des enfants + visite sur site : février 2015
- Visite sur site des classes maternelles de Hondelange : mars 2015 Fête d'inauguration le 7 juin 2015 : beau succès d'affluence
- Marche pour le climat à Habay : décembre 2015
- Conférence sur le coût des énergies renouvelables organisée par VdS (orateurs de l'APERe et de la Province) ; 9 décembre 2015 (pendant la COP21).

3.2.4. Lutte contre la précarité énergétique

- Première réunion (4 personnes présentes) fin 2015 : sujet difficile dans lequel il n'est pas aisé de trouver le bon angle d'attaque en évitant de réinventer ce qui existe déjà dans d'autres structures.
- L'inclusion de ce thème de façon transversale dans les projets et actions de VdS semble être la meilleure solution.
- Rencontre avec le Bourgmestre et l'échevine de l'énergie de Messancy en vue de développer actions communes : décembre 2015.
- Rencontre / négociation avec la Ville d'Arlon pour exemption de taxe communale sur l'éolienne de VdS en compensation d'actions citoyennes : novembre 2015.
- Rencontre avec le responsable énergie de la Commune d'Arlon : début de 2016.

3.3. Eléments d'avenir et de cohésion de la coopérative.

Les points suivants viennent des leçons de l'AG Extraordinaire du 29 Fev 2016 durant laquelle les coopérateurs étaient réunis autour de 6 tables / groupes thématiques.

3.3.1. Organisation des AG

- Compte-rendu :
 - AGO = obligation légale mais simplifier la présentation des comptes
 - Réduire la durée des AG pour laisser + de place au débat, lieu de rencontre.
- Mise en application :
 - Présentation des comptes simples sous forme graphique.

3.3.2. Participation des coopérateurs

- Compte-rendu :

Vents du Sud Société Coopérative à Responsabilité Limitée

- La communication numérique est à sens unique, CA --> coopérateurs avec une saturation vu la multitude de courriels.
- Difficile de s'investir quand on parlait financement ; il faut passer à des choses plus concrètes liées aux projets de VdS.
- Prévoir des rencontres physiques autour d'une table de réflexion, d'une visite, d'une activité précise, plusieurs fois par an.
- Mise en application :
 - Les GT existent et il y a de la place pour d'autres administrateurs
 - Visite de Faascht réalisée avec un bon nombre de coopérateurs.

3.3.3. Gouvernance et CA

- Compte-rendu :
 - Faire participer davantage les coopérateurs,
 - Brasser les compétences,
 - Impliquer les gens dans ce projet commun
- Mise en application :
 - Suggestion du tirage au sort pour des observateurs dès cette AGO 2016 ! Si le vote est positif.
 - Idéalement neuf administrateurs et administratrices !

3.3.4. Vision de VdS

- Compte-rendu :
 - La sensibilisation à l'énergie prévue dans les statuts semble peu atteinte
 - Trouver des opportunités, être un relais, avoir une vision claire et précise ainsi que mettre en place des stratégies CT, MT et LT sans se disperser
 - Comment partager notre vision hors du cercle habituel des convaincus ?
 - Mieux vaut réduire les actions mais les mener à bien.
- Mise en application :
 - Achat de LEDs via Cociter
 - Vision transversale : par projet plutôt que par compétence
 - Quand de projets nouveaux arrivent, ils doivent être clairement définis et portés par une ou deux personnes/administrateurs mais pas uniquement du CA
 - De tels projets doivent être soumis au CA pour avis et sur cette base le CA peut conduire un débat et donner des orientations pour poursuivre et creuser une idée ou encore préciser le cadre avant concrétisation en faisant intervenir les différents groupes de travail, de compétence (finance, communication, technique, etc.)
 - Exemple de la précarité énergétique : multiplier les contacts et voir ce qui se présente

3.3.5. Croissance de VdS et finalité sociale

- Compte-rendu :
 - La croissance est nécessaire dans le secteur des énergies vertes mais valoriser l'expérience et bien choisir les projets
 - Professionnaliser notre fonctionnement en misant sur le réseau des autres coopératives, dans d'autres secteurs (alimentation par exemple)
 - Croissance implique également la création d'emploi qui fait partie de la finalité sociale
 - Finalité sociale : mieux vaut privilégier des contacts avec le CPAS et les associations qui sont professionnels de ces questions
 - Essaimer, par exemple dans les écoles, en expliquant des modèles différents
- Mise en application :
 - VdS est reconnu pour son professionnalisme et est contacté pour divers projets.
 - Le réseau fonctionne pleinement (REScoop, PEP's Lux, etc.) et VdS est devenu un acteur incontournable
 - Présentation dans les écoles où on commence à faire appel à VdS.

3.3.6. Cociter

- Compte-rendu :
 - Il faut définir le circuit court dans le secteur de l'énergie citoyenne : la propriété du moyen de production donne-t-elle un avantage financier au client ?
 - Il faudrait faire évoluer le modèle de Cociter et trouver un gain pour les coopérateurs.
 - La communication via le site Cociter doit être améliorée et Cociter ne va pas assez vers le client.
- Mise en application :
 - Mise en place d'un GT Cociter = un projet impliquant différentes personnes (pas que CA) avec différentes compétences (autres GT) qui vont intervenir à différents moments
 - Deux pistes sont évoquées : celle de la ristourne par la coopérative vers Cociter et celle du chèque énergie émis par la coopérative.
 - Cociter est un vrai thème pour 2016 et les perspectives de son développement sont difficiles.

4. Comptes et bilans 2015

4.1. Rappel distinction Vents du Sud (VdS) et Vents d'Autelbas (VdA)

VdS scrl FS est une coopérative citoyenne à finalité sociale.

VdA sprl est une société d'exploitation créée par VdS avec comme seul but d'exploiter l'éolienne et d'en ristourner les bénéfices d'exploitation à ses propriétaires (actuellement VdS en est le seul propriétaire).

4.2. Présentation des comptes et bilan 2015 de VdA sprl

4.2.1. Production de l'éolienne en 2015

Comme l'indique le graphique ci-dessous, après quelques mois très moyens, l'éolienne produit maintenant au-dessus du niveau de probabilité P90 depuis 4 mois.

P90 signifie que le niveau attendu de production du site sera atteint dans 90% du temps dans une période déterminée.

4.2.2. Comptes et bilan 2015 VdA

- Le résultat d'exploitation de VdA pour 2015 est négatif à -23.853 €.
- Notons ici que ce résultat déficitaire était prévu dans le plan financier, notamment parce que l'éolienne n'aura produit que +/- 10 mois en 2015 alors que les frais, charges, amortissement etc sont comptés sur une année complète.
Les projections pour les années futures sont positives.
- Les tableaux explicatifs détaillés du bilan sont repris en annexe 1.

4.3. Présentation des comptes et bilan 2015 de VdS scrl FS

4.3.1. Situation des coopérateurs

- Le nombre de coopérateurs fin 2015 s'élève à 431.
- Capital souscrit : 518.000 €.

4.3.2. Comptes et bilan 2015 VdS

- Le résultat d'exploitation de VdS pour 2015 s'élève à + 15.119 €.
- Les tableaux explicatifs détaillés du bilan sont repris en annexe 2.

4.4. Rapport des commissaires aux comptes

- Nathalie Prickartz au nom des trois commissaires aux comptes désignés en 2015 explique le travail de suivi et contrôle qu'ils ont effectué pendant l'année.
- Les commissaires aux comptes n'ont aucune remarque à formuler sur les comptes présentées lors de l'AGO.
- Ils invitent l'assemblée à voter positivement pour l'approbation des comptes et la décharge aux administrateurs.

4.5. Votes quant aux comptes et bilan 2015

4.5.1. Détails des questions posées

Vote A : Approuvez-vous les comptes 2015 présentés ?

Vote B : Donnez-vous la décharge aux commissaires aux comptes 2015 ?

Vote C : Donnez-vous la décharge aux administrateurs pour les comptes de l'année 2015 ?

4.5.2. Résultats des votes

Vents du Sud Société Coopérative à Responsabilité Limitée

Votes	OUI		NON		Abstention	
	Coop Garants	Coop Ordin.	Coop Garants	Coop Ordin.	Coop Garants	Coop Ordin.
A	10	57	0	0	0	1
B	10	57	0	0	0	1
C	10	57	0	0	0	1

4.6. Affectation des bénéfices 2015 de VdS
4.6.1. Proposition d'affectation des bénéfices 2015

- Le résultat positif 2015 de VdS permet pour la première fois de distribuer des dividendes.
- Les coopérateurs sont consultés afin de décider s'il convient de distribuer des dividendes ou d'affecter autrement les bénéfices 2015.
- En cas de réponse positive pour la distribution de dividendes, il convient de décider s'ils le seront distribués uniformément ou sur base du nombre d'années de présence comme coopérateurs (1, 2,3 ou 4 années).
- La proposition de dividende proportionnelle est une mesure exceptionnelle pour la première année de bénéfices. En 2017, quelle que soit la proposition de dividendes, ceux-ci seront identiques pour tous.

4.6.2. Propositions et explications quant aux dividendes proportionnels.

à la date du:	capital souscrit total	SOLUTION A	SOLUTION B
		taux unique pour tous	taux cumulé par année de prise de parts
		2%	1%
31/12/12	32.200		322€
31/12/13	205.300		2.053€
31/12/14	390.500		3.905€
31/12/15	518.000	10.360€	5.180€
	total à payer	10.360€	11.460€
	bénéfice disponible	15.624€	15.624€
	solde à mettre en réserve	5.264€	4.164€

4.6.3. Détails des questions posées

Vote A : Etes-vous pour ou contre le versement d'un dividende ?

En cas de refus, l'entière part du bénéfice sera mise en réserve.

Vote B : Dans le cas où le versement d'un dividende est accepté, êtes-vous pour un dividende unique (2% - Vote B1) quel que soit l'année de prise de part ou bien pour un dividende proportionnel au nombre d'années de prise de parts (1% par année de prise de part entre 2012 et 2015 – Vote B2)?

4.6.4. Résultats des votes

Votes	OUI		NON		Abstention	
	Coop Garants	Coop Ordin.	Coop Garants	Coop Ordin.	Coop Garants	Coop Ordin.
A	6	33	4	25	0	0
B 1 (2 %)	2	8	-	-	1	7
B 2 (Proport.)	7	43	-	-		

5. **Nomination des commissaires aux comptes 2016**

5.1. Proposition de commissaires aux comptes 2016

Les candidats suivants se présentent :

- Mme P (reconduction)
- M. S
- M. L (reconduction).

5.2. Vote

Les 3 candidats sont nommés à l'unanimité des votes exprimés dans les 2 collèges (coopérateurs garants et ordinaires).

6. **Election des nouveaux administrateurs pour le CA**

6.1. Situation des mandats d'administrateurs

- Fin de mandat (4 ans) pour:
 - M.H
 - M.P
 - M.F
- Restent administrateurs:
 - M.V (élu en 2013)
 - M.E (élu en 2014)
 - M.V (élu en 2014)

6.2. Candidatures administrateurs au CA

- Appel est lancé à candidature en vue de renouveler et de compléter le CA.
- Aucun candidat nouveau ne se représente.
- Les 3 administrateurs sortants se représentent vu l'absence de toute autre candidature et pour ne pas laisser le CA trop dégarri.

6.3. Election du nouveau CA

Les 3 candidats qui se représentent sont nommés à l'unanimité des votes exprimés dans les 2 collèges (coopérateurs garants et ordinaires).

7. **Proposition de coopérateurs – observateurs au CA**

7.1. Proposition de coopérateurs – observateurs au CA.

La proposition de nommer des observateurs parmi les coopérateurs invités à participer aux CA est expliquée

Vents du Sud Société Coopérative à Responsabilité Limitée

Conditions et désignations: rentrent en ligne de compte, tous les coopérateurs majeurs, non administrateurs ni commissaires aux comptes.

- Désignation par tirage au sort de 10 noms.
- Justification du tirage au sort:
 - Représentatif (sexe, âges, intérêts...)
 - Offre la même opportunité à tous
 - Permet à un plus grand nombre de s'investir
 - Observateurs invités pendant un an à tous les CA (participation mais pas de droit de vote)
- Observateurs peuvent rendre compte à AG après un an.

Suite au débat au sein de l'assemblée, il est décidé que si le système est accepté, les personnes qui en marquent le souhait pourront aussi être invitées comme observateur aux réunions du CA même si elles n'ont pas été tirées au sort.

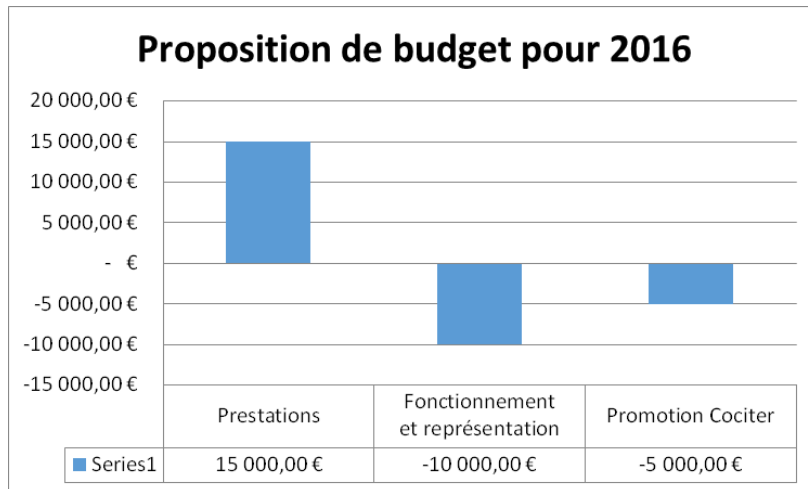
7.2. Vote pour système d'observateurs au CA

Votes	OUI		NON		Abstention	
	Coop Garants	Coop Ordin.	Coop Garants	Coop Ordin.	Coop Garants	Coop Ordin.
A	10	53	0	3	0	2

Désignation des coopérateurs – observateurs au CA

- Parmi les coopérateurs présents à l'AGO, les personnes suivantes se proposent comme observateurs :
 - Mmes P, F, R
 - MM C, H, C, P
- Les coopérateurs suivants sont tirés au sort (programme informatique) dans le registre des coopérateurs :

8. Perspectives 2016 – Proposition de budget VdS.



9. Clôture de l'AGO et verre de l'amitié